



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2020

N°5-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	<b>FINANCES</b> Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs région Châteaubriant - Nozay - Derval Modification des statuts
Présents	12	
Votants	14	

◇ Convocation du 7 février 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi quatorze février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Lionel TRIVIERE, Mmes Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE                      donne pouvoir à    Nicolas BODINEAU  
                         Dominique GUICHARD                      «                      Bénédicte LECERF-CARCOUËT

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame Lydia LEBASTARD porte à connaissance du conseil municipal la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs région Châteaubriant - Nozay - Derval, validée lors de la réunion du Comité Syndical en date du 9 décembre 2019.

La modification porte sur le nombre de délégués, à savoir un titulaire et un suppléant par commune. Elle permet également de prendre en compte la fusion de la Communauté de Communes du Castelbriantais et de la Communauté de Communes du Secteur de Derval. Elle modifie les intitulés « Conseil Départemental » par « Conseil Régional » et « Conseillers Départementaux » par « Conseillers Régionaux ». Enfin, le service « Lila à la demande » devient « Aléop à la Demande ».

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette modification de statuts.

Pour extrait conforme, le 17 février 2020

Le Maire,

**Monique JAMIN**